

P.22 Accompagnement à la certification professionnelle par le biais de la formation continue ou de la VAE

CHOISIR SON PARCOURS DE CERTIFICATION

1. La formation continue : valider un ou plusieurs blocs de compétences (BC) par le biais de la formation continue et se présenter au jury de certification en vue d'obtenir un des trois Titres professionnels du secteur des emplois du particulier employeur

2. La validation des acquis de l'expérience (VAE) : Demander sa recevabilité VAE et suivre un accompagnement à la VAE

MODULES THÉMATIQUES

MIRPFC22-C : Réussir son parcours de formation vers la certification

Objectifs du module : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de se présenter à l'évaluation ou aux évaluations correspondant à la certification visée bloc(s) de compétences ou certificat du répertoire spécifique.

Durée : 14 heures - 2 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Eligibilité : PDC

ACCVAE : Aide au positionnement et à la recevabilité VAE

Objectifs du module : À l'issue du module, le candidat à la VAE sera en mesure de déposer un dossier complet auprès de la commission de recevabilité d'IPERIA (organisme certificateur). Celle-ci pourra ainsi statuer sur sa demande de validation de ses acquis de l'expérience. En fonction de son niveau en français, établi à l'aide d'un test, le candidat pourra se positionner sur l'un des trois parcours VAE.

Durée : 4 heures - 1 jour

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Eligibilité : PDC

MIVAE119 : Accompagnement à la VAE parcours 25 heures

Objectifs du module : À l'issue du module d'accompagnement, le candidat aura la capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification, afin de valider le titre à finalité professionnelle.

Durée : 25 heures - 4 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Eligibilité : PDC, CPF



“ J'étais vraiment stressée à l'idée de faire une VAE. En suivant le parcours 22, j'ai été très bien préparée avant de passer devant le Jury.

J'ai pris confiance en moi et ça a payé ! ”

Sylvie, Assistante maternelle



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de se présenter à l'évaluation ou aux évaluations correspondant à la certification visée bloc(s) de compétences ou certificat du répertoire spécifique.

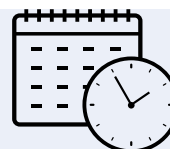


PROGRAMME DE FORMATION

- Temps d'accueil et de positionnement des stagiaires
- Suivi individualisé en collectif ou en individuel selon les besoins du groupe et des stagiaires
- Retour d'expériences et analyse de pratique
- Préparation aux évaluations
- Bilan de formation avec les stagiaires
- Questionnaire de satisfaction

CALENDRIER

Programmation à venir



PUBLIC

Salarié du particulier employeur
Assistant maternel

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

14 heures

EFFECTIF

12 apprenants

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel - Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du
financement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés suivis de périodes de
questions-réponses
Exercices, quizz, cas pratiques,
Jeux de mise en situation

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Kits pédagogiques
Supports interactifs
Outils multimédias

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation formative tout au long du stage
Remise d'une attestation de fin de
formation

FINANCEMENT

PDC

LIEUX DE LA FORMATION

Nice - Toulon
Départements : 04, 05, 13, 83 et 84

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

sont accessibles aux personnes en
situation de handicap



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue du module, le candidat sera en mesure de déposer un dossier complet auprès de la commission de recevabilité VAE d'IPERIA (organisme certificateur). Celle-ci pourra ainsi statuer sur sa demande de validation de ses acquis de l'expérience. En fonction de son niveau en français, établi à l'aide d'un test, le candidat pourra se positionner sur l'un des trois parcours VAE.



PROGRAMME DE FORMATION

Information collective sur la VAE dans le secteur des emplois du particulier employeur

Présentation des trois Titres professionnels de ce secteur :

-Titre professionnel Assistant Maternel/Garde d'enfants

-Titre professionnel Employé familial

-Titre professionnel Assistant de vie dépendance

Aide à la constitution du dossier de recevabilité (présentation du CERFA et annexes, conseils pour la rédaction, vérification des pièces administratives)

Tests en français (pour les candidats non francophones)

Entretiens de positionnement professionnels et langagiers



COMPÉTENCES VISÉES

Organiser et présenter un dossier de demande de recevabilité VAE auprès de la commission VAE d'IPERIA

PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)

Assistant maternel (ASSMAT)

Demandeur d'emploi (DE)

Autre public

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle et/ou

bénévole en lien avec la certification visée

Justifier :

- 1900 heures d'activité professionnelle
- 12 fiches de paie

DURÉE

4 heures

EFFECTIF

10 apprenants

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Information et accompagnement à la demande de recevabilité VAE

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Dossier de recevabilité VAE

Auto diagnostic professionnel

Positionnement langagier

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique :

Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présenter un dossier de recevabilité complet rédigé par le candidat

FINANCEMENT

PDC

LIEUX DE LA FORMATION

Nice - Toulon

Départements : 04, 05, 13, 83 et 84

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport

Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :

referent.handicap@aritasgroupe.fr



CALENDRIER



Programmation à venir

Contact Inscription Nice

10 bis, rue de Rivoli
06000 NICE
Tel. 04.89.08.16.55.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

Contact Inscription Toulon

167, avenue Vauban
83000 TOULON
Tél. 04.94.63.07.89.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr



OBJECTIFS DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

A l'issue du module d'accompagnement, la candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification, afin de valider le titre à finalité professionnelle.



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Atelier collectif 1 : durée 7h

- Prendre connaissance de la certification professionnelle visée et des attentes du jury
- Commencer le travail de réflexion et d'analyse de ses compétences professionnelles
- S'approprier les outils méthodologiques pour rédiger le dossier VAE
- Rassembler les preuves témoignant des compétences professionnelles

Atelier collectif 2 : durée 3,5h

- Accompagnement au travail préparatoire de la rédaction du dossier
- Explorer les expériences du candidat
- Partager les expériences professionnelles
- Choisir les activités significatives à développer dans le dossier en lien avec le référentiel professionnel

Atelier collectif 3 : durée 3,5h

- Accompagnement à la rédaction des activités
- Décrire les tâches et les activités en vue d'illustrer les compétences de chaque bloc
- Poursuivre le travail de description et d'analyse des situations de travail
- Constituer et rassembler les preuves à présenter au jury

Suivi Individuel : durée 4h

- Lecture et analyse du dossier VAE :
- Faire le point sur l'avancée du dossier VAE
- Affiner la description des activités
- Structurer et organiser le dossier VAE

Atelier collectif 4 : durée 3,5h

- Finaliser le dossier de VAE : classement, etc.

Atelier collectif 5 : durée 3,5h

- Simulation de jury de certification
- Bilan de la démarche de VAE et de l'accompagnement



COMPÉTENCES VISÉES

Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience
Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail
Préparer l'entretien avec le jury de certification
Démontrer ses compétences professionnelles
Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques
S'auto-questionner, s'auto-exploiter, s'auto-former, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto valoriser

CALENDRIER

Programmation à venir



PUBLIC

Salarié du particulier employeur (SPE)
Assistant maternel (ASSMAT)
Demandeur d'emploi (DE)
Autre public

PRÉREQUIS

Avoir obtenu un avis favorable de la commission de recevabilité VAE d' IPERIA

DURÉE

25 heures

EFFECTIF

10 apprenants

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement (nous contacter)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Regroupements collectifs
Entretien d'explicitation
Mises en situations professionnelles
(Simulation jury)

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

Dossier de VAE
Guide méthodologique VAE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédiger un dossier de VAE

TARIF

1125 Euros TTC

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE
et ASSMAT
CPF et / ou abondement

LIEUX DE LA FORMATION

Nice - Toulon
Départements : 04, 05, 13, 83 et 84

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport
Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent :
referent.handicap@aritasgroupe.fr



Contact Inscription Nice

10 bis, rue de Rivoli
06000 NICE
Tél. 04.89.08.16.55.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr

Contact Inscription Toulon

167, avenue Vauban
83000 TOULON
Tél. 04.94.63.07.89.
contact@aritas-sud.fr
www.aritasgroupe.fr